REPUBLIQUE LIBANAISE
Lebanon
MINISTÈRE DU PLAN

RECEIVED
7 JUN
CLD
Acquisitions
Section

PLAN DE DEVELOPPEMENT

1965 - 1969

TEXTE APPROUVÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

EN DATE DU 21 AVRIL 1965

9024

2 JUL 1968

INTERNATIONAL LABOUR OFFICE
CENTRAL LIBRARY AND
DOCUMENTATION BRANCH

PLAN QUINQUENNAL DE DEVELOPPEMENT
POUR LES ANNEES 1965 - 1969

I - Le Ministre du Plan avait soumis le Projet de Plan présenté par la Mission IRFED au Conseil du Plan pour étude et avis.

Après étude de ce Projet , le Conseil a jugé préférable de présenter un Plan modifié tenant compte des projets prioritaires, des possibilités d'exécution et des moyens de financement nécessaires, et ce après consultation des administrations intéressées.

Pour cela, le Conseil du Plan a établi les programmes et les projets jugés nécessaires et les a discutés avec les organismes intéressés.

Il s'est mis d'accord avec la plupart d'entre-eux sur les estimations des coûts de chacun des projets, les étapes d'exécution et l'échelonnement des dépenses. Les dépenses de développement ont été ainsi évaluées à 1080 millions de L.L., soit à peu près 200 millions de L.L. par an.

Le Conseil du Plan a tenu compte, pour la réalisation des objectifs de la planification, non seulement de l'importance des projets du double point de vue économique et social, mais aussi des possibilités financières et des possibilités d'exécution actuelles et de la nécessité d'éviter toute inflation.

En ce qui concerne les possibilités financières, le Conseil du Plan a estimé d'une part les recettes publiques durant la période 1965-1969, et d'autre part les dépenses dans la première partie du budget ainsi que les dépenses ordinaires d'entretien, d'équipement et autres dépenses récurrentes de la deuxième partie. Ceci déterminant le surplus des recettes publiques pouvant être affecté aux projets de développement durant le quinquennat.; il a estimé par ailleurs les sommes pouvant être obtenues d'autres sources.

L'estimation des recettes des années 1965-1969 a été basée sur les recettes effectives de la période 1954-1963. En se basant sur le trend d'évolution des recettes des dix dernières années on a pu estimer les recettes des années 1965-1969, qui s'élèveraient à 3040 millions de L.L. exception faite des recettes de l'Office de la Reconstruction, soit avec un taux de croissance annuelle de

.../.

10,8%.Quant à l'estimation des dépenses, elle a été basée sur la possibilité de limitation de l'augmentation des dépenses ordinaires afin de pouvoir consacrer une plus grande part aux investissements entraînant une augmentation du revenu national et réalisant le plein-emploi. Il a donc été proposé que le taux de croissance annuelle de l'ensemble des dépenses de la première partie et de celles considérées comme routinières de la deuxième partie, ne devrait pas augmenter à un rythme supérieur à 8% par an.

Quant aux possibilités d'exécution, il a été tenu compte des crédits engagés en 1964 et de ceux reportés de 1964 à 1965 mais non engagés. Les projets qui les concernent sont compris dans le Plan.

On a trouvé de même que des dépenses de développement de l'ordre de 200 millions de L.L. par an, auraient pour effet d'améliorer l'emploi (exception faite du chômage dérivant de la mauvaise orientation des programmes scolaires) alors qu'une grande augmentation de ces dépenses conduirait à une inflation nuisible.

On exposera dans ce qui suit:

1 - le total des coûts des projets de développement, par secteurs, pour les années 1965-1969

2 - Les dépenses du quinquennat telles que prévues dans le plan avec des notes explicatives succintes pour les projets de développement.

3 - Les évaluations des recettes durant le quinquennat.

.../.

- I -COUTS GLOBAUX DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT, PAR SECTEURS POUR 1965-1969
(en millions de livres libanaises)

Secteur d'activités	Crédits à affecter au budget du développement	Estimation des crédits reportés et non engagés	Avances et crédits à prévoir	Total
Eau potable	53	12	-	65
Cadastre	10	2	-	12
Electricité	40	2	-	42
Urbanisme	18	4	-	22
Aménagement des fleuves	20	-	-	20
Routes	115	40	-	155
Aéroports	17	-	-	17
Port de Beyrouth	-	-	16	16
Chemins de fer	-	-	12	12
Agriculture	51	1	20	72
Pêche	5	-	5	10
Irrigation	85	15	23	123
Industrie	17	-	10	27
Tourisme	25	-	20	45
Enseignement	37	12	-	49
Antiquités	16	3	-	19
Recherches Scientifiques	27	-	-	27
Santé Publique	44	1	-	45
Développement Social	65	-	-	65
Habitations populaires	20	-	40	60
Sécurité Sociale	60	-	-	60
Programmes de Travail	1	-	-	1
Constructions Gouvernementales et Université Libanaise	47	19	26	92
Mutuelle des Fonctionnaires	15	-	-	15
Autres Avances	-	-	9	9
TOTAL	788	111	181	1080

II - Les dépenses du quinquennat 1965-1969

1- Ventilation des dépenses:

Les dépenses du quinquennat englobent celles du Budget Général, celles du programme d'équipement de l'Office de la Reconstruction, et enfin les dépenses de développement dans les Budgets annexes et ceux des Offices Autonomes, qui sont transférées du Budget Général ou du Trésor.

Dans la rédaction de ce plan quinquennal, les dépenses du Budget Général ont été ventilées en deux catégories (1)

A - Dépenses ordinaires: qui comprennent celles de la première partie du Budget Général et celles de la deuxième partie ayant trait à l'entretien, l'équipement administratif, les subventions et autres dépenses récurrentes ordinaires; elles comprennent aussi toutes les dépenses du Ministère de l'Intérieur, de la Sûreté Générale, et enfin les dépenses militaires.

B - Dépenses de développement: qui comprennent celles de la troisième partie du Budget Général, celles du programme d'équipement de l'Office de la Reconstruction et les dépenses de développement dans la deuxième partie du Budget (constructions et équipements nouveaux); elles comprennent aussi des dépenses considérées actuellement comme dépenses de développement mais qui seront considérées parmi les dépenses ordinaires avec l'évolution du rôle de Budget dans les opérations du développement.

On trouvera dans ce qui suit:

1- un tableau des crédits du Budget Général de l'année 1965, ventilés par ministère et en crédits ordinaires et crédits de développement.

2- un tableau des crédits affectés aux projets de développement proposés pour l'année 1965, et ventilés par secteur.

---

(1) Les Ministères des Finances et du Plan préparent une étude pour la classification des dépenses du Budget Général en vue d'établir une distinction entre dépenses d'investissement, dépenses administratives et autres dépenses.

.../.

CREDITS POUR LES DEPENSES DE
DEVELOPPEMENT
DANS LE BUDGET DE 1965, PAR SECT
(en milliers de livres libanais

SECTEUR D'ACTIVITE	DEUXIEME PARTIE		
	Equipements et fournitures nouveaux	Constructions nouvelles	Aides et dépenses diverses
Eau potable		240,0	
Cadastre	-	-	-
Electricité	-	3700,0	-
Urbanisme	-	-	-
Communications			
- Routes	-	17846,0	-
- Ports	835,0	-	1177,0
- Aéroports			
Agriculture			
- Pêche	-	-	120,0
- Projets du Ministère			7063,4
- Irrigation	-	480,0	800,0
Industrie			
-Foire de Tripoli	-	-	-
Orientation et Information	-	-	-
Tourisme	-	-	-
Education Nationale			
- Enseignement Primaire	700,0	-	25,0
- Enseignement Technique et Professionnel	1500,0	-	-
- Enseignement Secondaire	200,0	-	-
- Sports	760,0	635,0	-
- Formation des maîtres	120,0	-	-
- Antiquités	160,0	2470,0	136,0
- Recherches Scientifiques			4500,0
Santé Publique	517,0	-	155,0

CREDITS POUR LES DEPENSES DE DEVELOPPEMENT
DANS LE BUDGET DE 1965, PAR SECTEURS
(en milliers de livres libanaises)

DEUXIEME PARTIE				TROISIEME PARTIE	Office de la Reconstruction, (projet des 75millions)	TOTAL GENERAL
Equipements et fournitures nouveaux	Constructions nouvelles	Aides et dépenses diverses	Total			
	240,0		240,0	16968,5	-	17208,5
-	-	-	-	2100,0	-	2100,0
-	3700,0	-	3700,0	10000,0	-	13700,0
-	-	-	-	-	8447,0	8447,0
-	17846,0	-	17846,0	15500,0	-	33346,0
835,0	-	1177,0	2012,0	-	-	2012,0
-	-	120,0	120,0	-	-	120,0
		7063,4	7063,4	100,0	-	8063,4
-	480,0	800,0	1280,0	500,0	-	1780,0
-	-	-	-	4000,0	-	4000,0
-	-	-	-	200,0	-	200,0
-	-	-	-	-	-	-
700,0	-	25,0	725,0	-	-	725,0
1500,0	-	-	1500,0	-	-	1500,0
200,0	-	-	200,0	-	-	200,0
760,0	635,0	-	1395,0	-	-	1395,0
120,0	-	-	120,0	-	-	120,0
160,0	2470,0	136,0	2766,0	1000,0	-	3766,0
		4500,0	4500,0	-	-	4500,0
517,0	-	155,0	672,0	-	-	672,0

- Développement Social	-	-	8500,0	8500,0	-	-	8500,0
- Habitations Populaires	-	-	1000,0	1000,0	-	-	1000,0
- Sécurité Sociale			8000,0	8000,0			8000,0
- Autres Projets	-	-	150,0	150,0	-	-	150,0
Administration Centrale							
- Mutuelle des Fonctionnaires	-	-	6000,0	6000,0	-	-	6000,0
- Constructions	-	5000,0	-	5000,0	3500,0	6553,0	15053,0
- Autres Projets	-	-	-	-	3000,0	-	3000,0
TOTAL GENERAL	4792,0	31171,0	35628,0	71591,0	57768,5	15000,0	144359,5

REPARTIS EN

	DEPENSES		
	PREMIERE PARTIE		
	Traitements	Dépenses Administratives générales	Aides et Autres
Ministère des Travaux Publics et des Transports			
- Routes - Bâtiments	3313,0	1430,4	-
- Urbanisation	1024,5	242,0	-
- Eau potable - Irrigation	1263,0	611,0	-
- Electricité - Contrôle des concessions	386,0	87,6	-
- Transports	4583,5	1330,2	75,0
- Administration commune	3503,8	1055,2	15,0
Ministère de l'Agriculture			
- Pêches - Projets divers	3522,4	945,2	203,1
Ministère de l'Economie Nationale			
- Industrie	1217,9	625,0	-
- Autres		346,4	
Ministère de l'Orientation et de l'Information			
- Tourisme	514,6	2159,4	335,0
- Autres	2946,0	3857,1	80,0
Ministère de l'Education Nationale			
- Enseignement primaire	32767,5	2193,0	6000,0
- Enseignement technique et professionnel	2344,8	1250,6	682,0
- Enseignement secondaire	3960,4	876,0	50,0
- Sports	1232,6	665,9	366,4
- Formation des maîtres	1537,4	961,5	1110,0
- Antiquités	557,2	208,5	15,0
- Autres	1380,7	1183,9	6914,2
Ministère de la Santé Publique	5844,2	1315,1	7877,4
Ministère du Travail et des Affaires Sociales			
- Sécurité Sociale - Office du Développement Social - Habitations populaires - Autres projets	861,3	470,4	775,5
Pouvoirs Publics et Autres			
- Ministères	130091,0	26664,7	4023,5
- Recherche Scientifique	-	-	-
- Mutuelle des fonctionnaires	-	-	-
- Cadastre			
- Dette publique	-	-	24838,0
- Réserves budgétaires	-	-	17070,0
T O T A L G E N E R A L	202851,8	48479,1	70430,1

CREDITS DU BUDGET DE 1965
S EN DEPENSES ORDINAIRES ET EN DEPENSES DE DEVELOPPEMENT
(en milliers de livres libanaises)

E S O R D I N A I R E S					D E P E N S
	D E U X I E M E P A R T I E				
TOTAL	Transports et déplacements des employés et ouvriers	Equipements constructions et travaux d'entretien	Aides et dépenses diverses	TOTAL	Equipements et fournitures nouveaux	Construc nouvell
18920,2				24277,5		
4743,4	1641,0	6550,0 1330,0	950,0	10471,0	-	17846, 5000,
1266,5	-	-	-	-	-	-
					-	240,
1874,0	127,0	172,0	450,0	749,0	-	480,
					-	200,
473,6	-	2,5	10200,0	10202,5	-	3500,
5988,7	20,0	830,0	265,0	1115,0	835,0	-
4574,0	1715,0	25,0	-	1740,0	-	-
4670,7				1095,0		
4670,7	600,0	495,0	-	1095,0	-	-
					-	-
2189,3				310,0		
2189,3	-	35,0	275,0	310,0	-	-
9892,1				2645,0		
3009,0	-	10,0	3535,0	3535,0	-	-
6883,1	-	110,0	-	110,0	-	-
66257,6				270,0		
40960,5	-	-	-	-	700,0	-
4277,4	-	-	150,0	150,0	1500,0	-
4886,4	-	-	5,0	5,0	200,0	-
2264,9	-	-	-	-	760,0	635,
3608,9	-	-	-	-	120,0	-
780,7	-	10,0	-	10,0	160,0	2470,
9478,8	-	105,0	-	105,0	-	-
15036,7	135,0	-	620,0	755,0	517,0	-
2106,7				-		
				-	-	-
2106,7	-	-	-	-	-	-
					-	-
				-	-	-
160779,2				33118,5		
160779,2	20,0	1682,5	31416,0	33118,5	-	-
-	-	-	-	-		
-	-	-	-	-		
24838,5	-	-	-	-	-	-
17070,0	-	-	-	-	-	-
321761,0	4258,0	11357,0	48054,4	63669,4	4792,0	3117

DEPENSES DE DEVELOPPEMENT						
TIE						
Equipements et fournitures nouveaux	Constructions nouvelles	Aides et dépenses diverses	TOTAL	TROISIEME PARTIE	Office de la Reconstruction (projet des 75 millions)	Total des dépenses développe
			30078,0	46468,5	15000,0	91546,5
	17846,0	-	17846,0	15500,0	-	33346,0
	5000,0		5000,0	3500,0	6553,0	15053,0
-	-	-	-	-	8447,0	8447,0
-	240,0	-	240,0	16968,5	-	17208,5
-	480,0	800,	1280,0	500,0	-	1780,0
-	200,0	-	200,0	10000,0	-	10200,0
-	3500,0	-	3500,0	-	-	3500,0
835,0	-	1177,0	2012,0	-	-	2012,0
	-	-	-	-	-	-
			7183,4	1000,0	-	8183,4
-	-	120,0	120,0	-	-	120,0
-	-	7063,4	7063,4	1000,0	-	8063,4
				4000,0	-	4000,0
-	-	-	-	4000,0	-	4000,0
				200,0	-	200,0
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	200,0	-	200,0
			6706,0	1000,0	-	7706,0
700,0	-	25,0	725,0	-	-	725,0
1500,0	-	-	1500,0	-	-	1500,0
200,0	-	-	200,0	-	-	200,0
760,0	635,0	-	1395,0	-	-	1395,0
120,0	-	-	120,0	-	-	120,0
160,0	2470,0	136,0	2766,0	1000,0	-	3766,0
-	-	-	-	-	-	-
517,0	-	155,0	672,0	-	-	672,0
			17650,0	-	-	17650,0
-	-	8000,0	8000,0			8000,0
-	-	7500,0	7500,0	-	-	7500,0
-	-	1000,0	1000,0	-	-	1000,0
-	-	1150,0	1150,0	-	-	1150,0
			10500,0	5100,0	-	15600,0
-	-			3000,0	-	3000,0
		4500,0	4500,0	-	-	4500,0
		6000,0	6000,0	-	-	6000,0
				2100,0	-	2100,0
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
4792,0	31171,0	35628,0	71591,0	57768,5	15000,0	144359,5

2- Projets de développement pour les années 1965-1969

On trouvera ci-après un exposé succint des projets et programmes proposés pour les années 1965-1969.

2.1. Eau potable

Le programme comprend la continuation des adduction d'eau aux villages déshérités, et l'amélioration des conditions des autres villages. Après étude avec les représentants du Ministère des Travaux Publics il est apparu que les projets à entreprendre en sus du programme en cours sont les suivants (avec leurs coûts en milliers de L.L.)

Au Liban - Nord		
Projet de Wadi-Khaled	500	
Projet de Nabeh-El Ghob-Koura	1300	
	1800	1800
Au Mont - Liban		
Projet de Jbeil	1500	
Projet du Kesrouan et Ftouh	3400	
Projet du Metn-Nord	1500	
Projet de Baabda et Metn	2400	
Projet d'Aley	2000	
Projet du Chouf	1500	
	12300	12300
Au Liban - Sud		
Projet de Jezzine	2000	
Projet de Tyr	200	
Projet du Djebel-Amel (du Litani)	3000	
Projet de Hasbaya	500	
	5700	5700
Dans la Békaa		
Projet de Zahlé	200	200
Total		20000

.../.

Ceci en sus du programme actuel pour lequel des crédits de 33 millions de L.L. sont prévus pour 1965 et 1966. Les crédits totaux atteindraient ainsi 53 millions de L.L. pour 1965-1969 à répartir comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
17,2	16,2	7,2	6,2	6,2	53

Les crédits reportés de 1964 à 1965 et non engagés se montent par ailleurs à 12 millions de L.L.

2.2. LE CADASTRE

Le but du projet est d'achever le cadastre (350.000 ha environ) ainsi que les travaux de délimitation, de planimétrie et reports définitifs. Ces travaux sont entrepris actuellement par la direction des affaires géographiques et géodésiques ainsi que par le service du cadastre. L'Etat a consacré à ce projet une somme de 12.700.000 LL. échelonnée sur 6 ans à partir de 1964. Les sommes à affecter durant 1965-1969 aux budgets des Finances et de la Défense Nationale atteingnent 10 millions de L.L. à répartir comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
2,1	2,1	2,4	2,1	1,3	10

Les crédits reportés de 1964 à 1965 et non engagés sont estimés à 2 millions de L.L. La dépense totale pour 1965-1969 serait donc de 12 millions de L.L.

2.3. ENERGIE ELECTRIQUE

Le programme pour 1965-1969 a pour but, de faire face à la demande de consommation croissante (15% par an), d'améliorer les réseaux de distribution, et d'achever les réseaux d'électrification des villages libanais.

Les administrations publiques concernées sont: la direction générale des équipements hydro-électriques, le conseil exécutif des grands projets (transport et distribution) l'office de l'électricité du Liban (Production et distribution) et l'Office National du Litani (Production).

Après étude de la situation financière des offices de l'Electricité du Liban, et du Litani, il est apparu que ces deux offices sont en mesure de réaliser leurs investissements soit par autofinancement, soit en ayant recours à un emprunt spécial.

.../.

Transport

Le programme consiste en l'achèvement de 13 postes de transformation 66/15, 250 Km de lignes 66 KV et 1500 Km de lignes 15 KV. Les coûts pour 1965-1969 sont évalués à 18 millions de L.L. Les crédits à inscrire au budget, si l'on tient compte des 5 millions de L.L. non engagées au Conseil Exécutif des Grands Projets, s'élèveraient ainsi à 13 millions de L.L. se répartissant comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
552	43	3	3	3	13

Distribution

Le programme à pour but l'électrification de 305 villages et la réparation des réseaux des concessions rachetées o Le coût du programme est évalué à 20 millions de L.L. se répartissant comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
5,2	4,8	4	3	3	20

Concessions

Le Ministère des Travaux Publics avait mis au point un programme pour les années 1964-1968 pour le rachat de 17 concessions et six permis, dont le coût a été évalué à 29 millions de L.L. Durant l'étude du programme mentionné avec le Ministère, il est apparu que les concessions de Zahlé, Bhamdoun, Aley et Jbeil, ne sont pas déficitaires et que par suite leur rachat peut être différé jusqu'après1968 et durant le prochain quinquennat. Il est proposé par ailleurs de racheter les concessions de Broummana, Beit Mery, et Antélias à leur échéance soit en 1971 pour la première et la deuxième et en 1973 pour la troisième. L'exploitation de ces concessions n'est pas d'ailleurs déficitaire et leurs services sont satisfaisants.

Il est donc proposé de racheter en 1965 et 1966 les concessions suivantes: Bikfaya, Baalbeck, Sir Dinnié, Deida, Sofar, Aïta el Fokhar, Kfeïr, Ibl el Seki, Aïnata, Zghorta, Nahr el Kelb, Kabb Elias, Deïr el Kamar, et Karaoun et la concession de Hammana en 1969.

.../.

Les coûts des rachats sont évalués à 7 millions de L.L. répartis comme suit;

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
3,5	3	-	-	0,5	7

2.4. Urbanisme

1- Les études d'urbanisme

Le projet vise l'établissement de plans directeurs et de plans d'aménagement pour 23 localités distribuées dans les différentes régions comme suit:

- Liban-Nord: Zghorta, Becharré, Kobayat, Bafno, Hasroun, Bhden.
- Liban-Sud: Jezzine
- Béqaa : Baalbek Rayak Anjar Bachaya Chamdoun.
- Mont-Liban: Baskinta, Harissa, Bhamdoun, Baalchmay, Sofar, Broummana, Beit-Méry Baabdat, Dhour-Choueir, Kfarchima.

Le coût de ces études a été évalué à 470.000 LL.

De plus le Projet a pour but d'établir des plans de détail pour 70 localités (y compris la banlieue de Beyrouth) au coût de 2.230.000 L.L. et des plans de détail pour l'aménagement de plages et de centres d'hivernage, au coût de 500.000 L.L. Le coût total du programme des études d'urbanisme serait de 3,200.000 LL. pour les années 11965-1969. On estime les crédits reportés de 1964 à 1965 à 1.600.000 L.L. et le total à inscrire au budget, est de 1.600.000 L.L. réparti comme suit (en milliers de L.L.):

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
800	600	200	-	-	1.600

2- Les égoûts et autres équipements dans les Centres.

Le Projet implique la continuation de l'exécution des réseaux et équipements du programme des 75 millions de LL. de "l'Office de la Reconstruction" (décret N° 9867 du 25-6-1962).

.../.

Les coûts estimés pour les années à venir s'élèvent à 7,800.000 pour les égoûts, à 7.400.000 pour les autres équipements, 1.200.000 pour les travaux imprévus, et sont distribués comme suit: (en milliers de L.L.):

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Equipements divers:	2,400	5,000	-	-	-	7,400
Egoûts:	4,600	3,200	-	-	-	7,800
Imprévu	0,600	0,600	-	-	-	1,200

Le total qui doit être affecté aux projets d'urbanisme durant les années 1965-1969 est de 18 millions de L.L. Et, si l'on ajoute les sommes reportées et non engagées, le total des dépenses pour la même période atteindrait la somme de 22 millions de L.L.

2.5. AMENAGEMENT DES FLEUVES

Les cours d'eau libanais de littoral donnent lieu, parfois, à de violentes crues aux conséquences désastreuses, telle la crue de 1956 du Abou-Ali.

Le présent programme a pour but de poursuivre l'aménagement du fleuve de Beyrouth et du Abou-Ali.

Le Conseil du Plan a affecté 20 millions de L.L. pour le programme à réaliser de 1965 à 1969 en tenant compte d'aménagements susceptibles de canaliser les crues centenaires et de laisser passer, sans danger pour les populations, les crues millénaires.

Une étude économique du problème permet de constater que le capital engagé dans des aménagements basés sur la crue millénaire majorés des intérêts durant cette période dépassent de beaucoup des dommages qui pourraient être subis dans ce laps de temps.

Les sommes viréesau Conseil Exécutif des Grands Projets jusqu'à fin 1964 et non engagées à cette date s'élèvent par ailleurs à 10 millions de L.L.

2.6. COMMUNICATIONS

A- Routes

Le programme d'exécution du réseau routier vise pour la période quinquennale.

1- à faire face à l'évolution croissante du trafic national et international par l'exécution des routes susceptibles de l'absorber.

.../.

2- Créer les routes favorisant les circuits touristiques.

3- Poursuivre rationnellement la jonction des villages déshérités avec le réseau des routes principales dans le but de favoriser leur développement.

A la lumière de ces objectifs et après discussion avec les représentants du Ministère des Travaux Publics, il est apparu que la densité du trafic augmente dans la banlieue de Beyrouth, sur les lignes Saïda-Tripoli, Beyrouth-Damas et aux alentours des villes principales (voir les cartes suivantes).

L'exécution de ces routes doit se faire rapidement, vu la hausse continuelle du prix des terrains dans les régions mentionnées qui rendrait les expropriations de plus en plus coûteuses, et retarderait l'exécution.

Il est donc proposé d'entreprendre les projets suivants(avec leurs coûts en milliers de L.L.)

Autoroutes:

- Jonction de l'autostrade Nord-Sud (Antélias-Khaldé)et les entrées de la Capitale	23.000
- Autostrade Khaldé-Damour	7.000
- Croisement de l'autostrade avec la route de Bikfaya (Antélias)	1.000
- Ouvrages d'art	3.000
- Autostrade Beyrouth-Damas (Section Beyrouth-Jamhour)	5.000
	39.000

Routes Internationales:

- Route de Tripoli (Bahsas-Beddawi) (Type l'autoroute)	3 000
- Route Beyrouth-Damas acutelle	7.000
- Route Zahrani-Banias	1.500
- Route Chtawra-Zahlé	1.500
- Traversée de Baalbeck	500

.../.

- Corniche de Batroun	1.000
- Corniche de Jbeil	1.000
- Corniche de Saïda	1.500
- Corniche de Tyr	1.000
	18.000

Routes principales:

- Boulevard de Zahlé	1.000
- Route Bikfaya-Mrouj-Zahlé	800
- Route Chekka-Kosba et Bcharré - les Cèdres	3.000
- Route Machghara-Zebdol	1.000
- Route Tripoli el-Kobbé-Sir	1.000
- Route Tannourine - Hadath	700
- Route Halba-Kobeyat-Andaket-Frontière...	500
- Route Mansourieh-Ras el-Metn-Hammana ...	1.000
- Route Kornayel-Bzebdine-el-Mteine	500
- Route Akkar-el-Atika - Halba	500
	10.000

Routes secondaires et militaires, enbellissement et sécurité routière	22.000
Routes locales et routes de désenclavement	26.000

Ces sommes sont celles que l'on doit prévoir dans le budget, elles se répartissent comme suit:

(en millions de L.L.)

	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
-Autostrades:	3,000	2,000	10,000	12,000	12,000	39,000
-Routes internationales:	4,700	3,500	3,300	3,500	3,000	18,000
-Routes principales et secondaires:	9,000	6,000	5,000	6,000	6,000	32,000
-Routes des villages déshérités:	12,500	5,000	3,000	3,000	2,500	26,000
						115,000

Si l'on ajoute à cette somme les crédits ouverts et non engagés en 1964 dont la valeur s'élève à 40 millions de L.L. d'une part, et les crédits non engagés par le "Conseil Exécutif des Grands Projets"(6 millions LL)

.../.

d'autre part, le total de ce qu'on dépenserait pour les années 1965-1969, serait de 161 millions de L.L. (Montant ne comprenant pas les dépenses réportées et engagées).

B - Ports

Le programme adopté vise à l'achèvement des travaux du 3ème bassin du port de Beyrouth, y compris l'aménagement des terrepleins, la construction d'entrepots (20.000m2) et d'une gare maritime, de même que ceux du Port de Jounieh.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 60 millions de L.L. dont 44 millions ont déjà été virés aux Grands Projets.

Il reste donc à faire supporter au nouveau programme la somme de 16 millions qui sera accordée sous forme d'avance du trésor récupérable sur la valeur des terrepleins.

C - Aéroport de Beyrouth

1- La situation de l'Aéroport International de Beyrouth est actuellement sous étude en fonction de l'évolution du trafic et de la navigation aérienne. Ce projet est à étudier à part. Il est toutefois proposé d'affecter une provision de 12 millions de L.L. pour 1965-1969 pour les équipements de l'actuel aérodrome se répartissant comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
-	3	3	3	3	12

Les crédits supplémentaires pourraient être pris sur les dépenses non chiffrées, une fois les options prises.

2- Centre de Sécurité aérienne:
Le Programme a prévu la somme de 5 millions de L.L. comme participation de l'Etat au projet conjoint avec les Nations-Unies de Centre de Sécurité Aérienne (accord du 7/5/60), se répartissant comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
1,200	1,200	1,200	1,200	0,200	5

.../.

D - Chemins de Fer:

Le programme des chemins de fer a pour but de rectifier les lignes,d'organiser la sécurité aux passages à niveau,de réparer les lignes et d'améliorer l'exploitation par l'achat de locomotives Diesel et de quatre automotrices. l'Office des Chemins de Fer estime que ces dispositions sont de nature à diminuer le déficit annuel de 2,5 millions de L.L. après remboursement de l'avance demandée pour exécuter ces travaux.

Une avance du Trésor de 12 millions de L.L. a été proposée à l'office des chemins de fer pour réaliser les améliorations proposées, qui serait remboursée 7 ou 8 ans après son allocation.

2.7. AGRICULTURE

Les projets du Ministère de l'Agriculture pour le quinquennat 1965-1969 ont pour but:

A - Le renforcement du cadre technique par:

1- la création des deux postes d'Economistes ruraux et la nomination d'un Chef de Section Economique(poste vacant), avec un traitement annuel de 9.000 LL. soit 27.000 L.L. par an ou 135.000 pour les cinq années.

2- Le pourvoi du poste de Chef de Section Statistique et celui de Chef de Section de Coopération par des spécialistes de niveau universitaire, avec un traitement annuel de 9.000 LL. pour chacun d'eux et un coût de 18.000 LL. par an ou 90.000 LL. pour les cinq années.

3- L'augmentation du nombre des spécialistes dans les différents domaines (?) , et du nombre des vulgarisateurs(14 des 32 postes vacants d'ingénieurs agronomes) comme suit:

4 pour chacune des quatre premières années et 6 pour la dernière (avec un traitement annuel moyen de 9.000 L.L. pour chaque.)

4- L'amélioration de la qualité de ses services en lui permettant de suivre l'évolution de la technique et ce, par l'octroi de bourses de spécialisation pour vétérinaire, en matière forestière, en économie rurale et en coopératives agricoles, en entomologie... etc...

.../.

Ces bourses d'une valeur de 5.000 LL. chacune seront allouées à 6 ingénieurs agricoles par an. Ce qui fait la somme de 30.000 LL. par an ou 150.000 LL. pour les cinq années.

5- La spécialisation à l'étranger de 6 candidats en médecine vétérinaire chaque année. La bourse annuelle octroyée serait de 5.000 LL. pour chacun ou de 450.000 LL. pour la période quinquennale.

Ces dépenses sont à prélever sur la première partie du budget et son augmentation prévue à 8% par an.

B - L'enseignement agricole

L'enseignement pratique: Il a été affecté, pour 4 écoles agricoles (Ghazir, Nasrieh Rizk, Tyr et El-Abdeh), une somme de 800.000 LL. dans les projets des 37 millions pris sur les redevances pétrolières en vertu du décret N° 21116 du 23 février 1963, et la somme de 1.400.000 LL. des redevances de l'"Office de la Reconstruction" en vertu du décret N°16224 du 29 avril 1964. Il y a en outre 5 écoles pratiques déjà approuvées (à Beshmezzine, Marj'ayoun, Zabboud, Saghbine, el-Barouk) pour lesquelles est demandée la somme de 2.750.000 LL. (construction et équipements) et dont lesdépenses courantes (traitements, salaires, etc...) sont évaluées à 312.000 LL. par an, après leur construction: une en 1966, une en 1967, une en 1968 et deux en 1969. La distribution des dépenses de construction et dépenses courantes pour ces écoles et pour les autres serait faite de la façon suivante:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
250000	800000	860000	960000	920000	3800000

C - Centres de recherche, d'expérimentation et de démonstration.

1- Création de centres: A cet effet des crédits ont été inscrits au budget du Ministère de l'Agriculture (deuxième partie) s'élèvant à 250.000 LL. avec une augmentation de 175.000 LL. par rapport à l'année précédente. La création de ces centres nécessitera l'achat de 50 dounoums de terre au Mont-Liban et de 100 dounoume au Akkar, au coût total de 500.000 LL.

.../.

2- Création de 4 stations de démonstration, une dans chaque Mohafazat, à l'exception de Beyrouth, au coût de 60.000 LL. pour chaque station et des dépenses annuelles de fonctionnement de 25.000 LL. pour chacune, la construction devant se faire à raison d'une par an durant les quatre dernières années. Le coût total pour les 5 ans est ainsi estimé à 390.000 LL.

3- Initiation des agriculteurs et des adolescents par des démonstrations sur place dans les villages au coût annuel de 100.000 LL. ou de 500.000 LL. pour les cinq années. Les crédits seront prélevés sur l'augmentation de 8% prévue pour la prémière partie du Budget .

D - Production et distribution des plants d'arbres en culture sèche à raison de 200.000 plants par an et un coût annuel de 100.000 LL. ou de 500.000 LL. pour les cinq années.

Le total de ce qu'on dépenserait pour les centres d'expérimentation, de démonstration et pour la distribution des plants d'arbres fruitiers en culture sèche, sera de 1,900.000 de L.L. réparties comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,700	0,260	0,280	0,310	0,350	1,9

E - L'équipement animal (tiré des propositions de la Mission IRFED):

1- La prévention sanitaire: elle comprend l'augmentation de l'équipement des centres sanitaires aux frontières et des postes quarantenaires, ainsi quel'équipement de 4 unités vétérinaires mobiles (au lieu des 16 que proposait la Mission IRFED) à raison d'une par an, durant les quatre dernières années du quinquennat. Les coûts sont évalués à 1.650.000 LL. pour les cinq années distribués comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
550.000	360.000	230.000	240.000	270.000	1.650.000

2- La création et l'administration de cinq laboratoires vétérinaires, dont un central qu'il faut construire la première année. Les coûts sont évalués à 350.000 LL. pour la période quinquennale, distribués comme suit:

.../.

1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
250.000	40.000	20.000	20.000	20.000	350.000

3- La création de 4 centres d'expérimentation et de démonstration en vue d'améliorer la production animale à raison d'un centre dans chaque Mohafazat, exception faite de Beyrouth, dont le coût d'établissement par centre est de 500.000 LL. et les dépenses annuelles pour chacun de 50.000 LL. Un centre est à créer chaque année à partir de 1966, dont le coût sera de 2.300.000 LL. pour les cinq années à distribuer comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
-	500.000	550.000	600.000	650.000	2.300.000

4- L'amélioration des races animales et de leur production (augmentation annuelle de 100000 LL.) Le montant total prévu pour l'équipement animal durant les années 1965-1969 sera de 4,3 millions de L.L., distribué comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,800	0,900	0,800	0,880	0,960	4,300

F - <u>Le projet de valorisation des terres avec la participation du Fonds Spécial des Nations Unies.</u>

Le reboisement, quoique très nécessaire, ne doit être largement étendu qu'après la fin du "Projet de Bonification des Régions Montagneuses" que le Ministère de l'Agriculture entreprend avec la participation du Fonds Spécial des Nations Unies et dont on ne prévoit la fin qu'en 1969. Le projet vise à la détermination des zones susceptibles de reboisement, à la préparation d'un plan de développement, et à l'expérimentation dans des centres en même temps que la préparation d'un plan valable, pour toutes les montagnes du Liban. Le coût du Projet a été estimé à 7 millions, L.L. environ dont 2.500.000 LL. seront assumées par le Fonds Spécial et le reste, c'est-à-dire 4.500.000 LL., par le gouvernement libanais. La contribution du gouvernement au Projet durant les cinq années s'évalue à 1,8 million de L.L. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,900	0,600	0,200	0,100	-	1,8

.../.

G - Le reboisement

Le reboisement des terres qui étaient boisées dans le passé (tiré des propositions de la mission IRFED).

Le projet comprend le reboisement de 3500 ha durant les cinq années ainsi que la protection des forêts contre les chèvres et les incendies, au coût de 2,65 millions de L.L. (soit en moyenne 750 LL. par hectare, y compris les pépinières nécessaires) à distribuer comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,370	0,450	0,530	0,600	0,700	2,650

H - Programme d'amélioration des terres connu sous le nom de "Plan Vert".

Ce projet comprend la protection du sol contre l'érosion, l'intensification du reboisement et l'augmentation du taux de la propriété individuelle des terres agricoles par l'extension de la terre cultivée en aidant les agriculteurs à transformer les terrains cultivables et délaissés en terrains cultivés, y compris les travaux de terrassement au moyen de tracteurs et les opérations de crédit pour permettre aux habitants de construire les murs de soutènement. Les crédits prévus pour ce programme sont estimés à 22.000.000 LL., à dépenser en 10 ans. La somme à affecter au budget général (troisième et deuxième partie) est de 9,5 millions L.L. répartie comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
1,500	1,500	2,000	2,250	2,250	9,500

Ceci sans compter les avances décidées dont la valeur est de 20 millions de L.L.

I - Projet de boisement des bordures des routes:

Les coûts ont été estimés à 250.000 L.L. par an, soit 1.250.000 L.L. pour la période quinquennale 1965-1969.

J - Lutte contre les maladies et les insectes:

Cette lutte se poursuit d'une année à l'autre et son coût pour la période 1965-1969 a été estimé à 3.200 millions L.L. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	total
0,800	0,600	0,600	0,600	0,600	3,200

.../.

K - Etudes économiques et statistiques:

Le coût de ces études pour la période quinquennale 1965-1969 a été estimé à 0,600 millions de L.L. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,160	0,140	0,100	0,100	0,100	0,600

L - Recherches scientifiques agricoles:

Ces recherches sont entreprises par l'Office de Recherches Scientifiques Agricoles. La subvention du Ministère de l'Agriculture pour la période 1965-1969 est estimée à 16 millions de L.L. réparties comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
2,600	3,100	3,300	3,400	3,600	16,000

M - Subventions du Ministère de l'Agriculture à l'Office de la Soie et à l'Office Fruitier:

La subvention a été estimée pour la période 1965-1969 comme suit:

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Office de la Soie:	0,260	0.260	0,260	0.260	0,260	1,300
Office Fruitier :	0,800	0,800	0,800	0,800	0,800	4,000

N - Dépenses diverses, autres projets (Coopératives, foires agricoles, projet d'insémination artificielle ... etc.) et dépenses imprévues:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,180	0,160	0,160	0,160	0,140	0,800

.../.

SOMMAIRE DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE
(Pêche non inclue)

	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
- Enseignement agricole	0,250	0,800	0,860	0,920	0,960	3,800
- Stations d'expérimentation de démonstration et de distribution de plants d'arbres fruitiers en culture sèche	0,700	0,260	0,280	0,310	0,350	1,900
- Equipement animal	0,700	0,900	0,800	0,860	0,940	4,200
- Valorisation des terres	0,900	0,600	0,200	0,100	-	1,800
- Reboisement	0,370	0,450	0,530	0,600	0,700	2,250
- Plan vert	1,500	1,500	2,000	2,250	2,250	9,500
- Arboriculture des routes publiques	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	1,250
- Lutte contre les maladies et insectes économiques	0,800	0,600	0,600	0,600	0,600	3,200
- Etudes économiques et statistiques	0,160	0,140	0,100	0,100	0,100	0,600
- Recherches scientifiques agricoles	2,600	3,100	3,300	3,400	3,600	16,000
- Office de la Soie	0,250	0,260	0,260	0,260	0,260	1,300
- Office fruitier	0,800	0,800	0,800	0,800	0,800	4,000
- Dépenses diverses et imprévues	0,130	0,160	0,160	0,160	0,140	0,800
TOTAL	9,470	9,820	10,140	10,820	10,950	51,000

III - La pêche

Le Ministère du Plan en accord avec le Ministère de l'Agriculture et après consultation de plusieurs experts, a préparé un projet pour le développement de la Pêche, ayant pour but de réaliser une meilleure production nationale dans ce domaine et d'améliorer le niveau de vie des pêcheurs. Les coûts du projet ont été estimés pour la période quinquennale 1965-1969 à 5 millions de L.L. Cette somme est destinée à aider les pêcheurs, à équiper les ports de pêche, à acquérir des prototypes pour l'amélioration des techniques de la pêche côtière et de la pêche en haute mer, à former les fonctionnaires responsables, et enfin à équiper les stations de pisciculture. Le montant serait réparti comme suit: (en millions de L.L.)

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,120	0,800	1,000	1,200	1,880	5,000

On a également trouvé nécessaire de consacrer une somme de 5 millions de L.L. à titre d'avances aux pêcheurs pour améliorer leur équipement.

IV - Irrigation:

Les projets d'irrigation pour les années 1965-1969 ont pour but: l'augmentation substancielle de la production agricole, et de la productivité des superficies cultivées, la création d'emplois susceptibles d'absorber une main d'oeuvre croissante, et de retenir à la campagne le plus grand nombre de personnes, et l'élévation du niveau de vie dans les zones rurales.

Les principes directeurs ayant guidé l'établissement du programme 1965-1969 sont les suivants: (Le Conseil des Ministres les ayant approuvés sur base du rapport présenté par le Ministère du plan le 9 Septembre 1964).

1- Le rythme de l'équipement doit être en rapport avec le mouvement démographique et le développement du revenu national.

2- Il doit interesser, autant que possible, les différentes régions du pays. Il doit tenir compte de la densité démographique et de la distribution de la propriété: les zones à propriété morcelée et à population dense doivent avoir la priorité sur les zones à faible densité de population et à grandes propriétés pour des raisons de plus rapide mise en valeur et de financement plus facile.

.../.

3- Du point de vue économique, on choisira de préférence les régions:

- à production riche
- à coût d'équipement de terrain faible
- Où l'irrigation peut se faire par gravité plutôt que par pompage.
- Où on pourrait d'abord produire de l'énergie puis irriguer avec la même eau
- Les plus proches des sources d'alimentation pour diminuer les frais de branche morte.

En application de ces principes, on a évalué les surfaces irrigables à brève échéance à 60.000 ha pouvant être mises en valeur durant une période de 15 à 20 ans. Elles se répartissent comme suit:

Au Liban-Nord	10.000 ha
Au Mont-Liban	7.000 ha
Au Liban-Sud	18.000 ha
Dans la Békaa	25.000 ha
Total	60.000 Ha

Le programme d'équipement pour les cinq prochaines années serait le suivant:

Liban - Nord

Akkar	3.000 ha
Zghorta-Tripoli	500 ha
Montagne	500 ha
	4.000 ha

Mont - Liban

Divers projets	500 ha
Litani,	2.500 ha
	3.000 ha

Liban-Sud

Litani	8.000 ha
Eaux souterraines	1.500 ha
	9.500 ha

Békaa

Békaa-Nord	3.500 ha
Békaa-Centre	1.500 ha
Békaa-Sud	4.000 ha
	9.000 ha

.../.

Et après étude des ressources en eaux mobilisables, le coût du programme a été évalué comme suit:
(en milliers de L.L.)

		(milliers)
- Etudes générales		3.000 LL.
- Liban-Nord		
Etudes de retenues et hydrologie du Akkar:	(milliers) 2.500 L.L.	
Canaux d'irrigation de la plaine du Akkar et eaux souterraines	6.500 L.L.	
Autres réseaux d'irrigation (ancien programme)	3.000 L.L.	
	12.000 L.L.	12.000 LL.
- Mont-Liban		
Réseau du Litani au Nord du Awali:	8.000 L.L.	
Autres travaux (ancien programme)	5.000 L.L.	
	13.000 L.L.	13.000 LL.
- Liban-Sud		
Barrage de Mayfadoun	30.000 L.L.	
Litani (irrigation)	8.000 L.L.	
Eaux souterraines: (1.500 hectares)	3.000 L.L.	
Autres travaux (ancien programme)	3.000 L.L.	
	44.000 L.L.	44.000 LL.
- Békaa		
Békaa-Nord:		
Eaux de l'Oronte:	10.000 L.L.	
Autres eaux:	2.000 L.L.	
Békaa-Centre:		
Yammouneh, Yahfoufa et divers	3.000 L.L.	
Békaa-Sud:		
Réorganisation, nouvelles irrigations (2.000 ha)	13.000 L.L.	
	28.000 L.L.	28.000 LL.
	TOTAL:	100.000 LL.

.../.

Les crédits reportés et non engagés de 1964 à 1965 sont évalués à 15 millions de L.L. Le total à affecter dans les budgets des années 1965 à 1969 serait de 85 millions de L.L. (Y compris la contribution du Gouvernement Libanais au projet des eaux souterraines) se répartissant comme suit: (en milliers de L.L.

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
gations e et 3ème rties)	10 980	7.420	14.200	24.700	25.000	82 300
souter- ines	800	800	800	300	-	2 700
	11.780	8.220	15.000	25.000	25.000	85.000

Si on ajoute à ceci le solde de l'avance décidée pour l'office du Litani, pour l'exécution de son ancien programme, et qui est de 23 millions de L.L. le total des dépenses pour lesprojets d'irrigations atteindrait 123 millions de L.L. pour 1965-1969.

2.8. INDUSTRIE

A - Le projet de développement industriel au Liban a pour but de:

1- Développer l'industrie pour réaliser une économie équilibrée, absorber une main-d'oeuvre croissante, relever le niveau moyen du revenu par tête, et répartir les bienfaits du développement entre les diverses catégories de la population et les différentes régions.

2- Encourager l'initiative privée, en évitant autant que possible les inconvénients de l'économie libérale.

B - Les Principes Généraux de la politique qui permettra d'atteindre ces objectifs sont les suivants:

- Baser les décisions concernant la politique industrielle sur les données et les recherches techniques et économiques exactes.

- Adopter le principe de la libre importation des machines à condition toutefois de déconseiller cette importation si des études montrent qu'elle n'est point opportune.

.../.

- Combattre la formation de monopoles et les pratiques monopolistiques, susciter la concurrence, et protéger le consommateur.

- Adopter une politique de commerce extérieur qui permette le développement économique, et notamment faire en sorte que la protection douanière favorise les industries viables et décourage les industries marginales ou ayant un caractère monopolistique.

- Adopter une politique positive en ce qui a trait à l'encouragement des industries susceptibles d'augmenter le revenu national réel c'est à dire les industries économiquement rentables et les projets industriels, commercialement rentables, mais qui n'entrainent pas une perte au moins équivalente, dans l'Economie Nationale.

- Organiser l'importation des machines de manière que la demande soit accompagnée d'une étude technique et économique appropriée montrant la nécessité de ces machines pour l'institution industrielle qu'on veut créer ou développer, et ceci pour éviter plusieurs des problèmes qui se posent actuellement.

Pour mettre ces principes en application, il est nécessaire que des mesures administratives et d'organisation soient prises. Ces dernières sont mentionnées dans le "Projet de Développement Industriel au Liban" préparé par le Ministère du Plan et soumis au Conseil des Ministres le 6 novembre 1964. (N° 3501/17).

a) Les pourparlers affectués à ce sujet avec les représentants du Ministère de l'Economie Nationale ont montré que les crédits suivants devront être affectés pour les années 1965-1969:

   - 900,000 LL.: pour réorganiser le Service de l'Industrie au Ministère de l'Economie Nationale (dépenses s'intégrant dans la première partie du budget).

   - 10 millions de L.L.: destinées aux études industrielles, aux centres de formation professionnelle, à la prospection minière, aux recherches géologiques et enfin aux primes à l'exportation, et réparties comme suit:

.../.

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
-Etudes	-	0,600	0,500	0,500	0,500	2,100
-Centres de for. profes.	-	0,350	0,350	0,350	0,350	1,400
-Prospection minière:	-	0,200	0,500	0,400	0,400	1,500
-Primes à l'exportation	-	1,000	1,000	1,500	1,500	5,000
	-	2,150	2,350	2,750	2,750	10,000

Par ailleurs une avance de l'ordre de 10 millions de L.L. est à prévoir durant les années 1965-1969 pour l'expropriation et l'équipement de zones industrielles.

b) La Foire Internationale de Tripoli:

Les pourparlers avec les représentants du Ministère des Travaux Publics ont montré la nécessité de prévoir une somme de 3 millions de L.L. supplémentaire (en 1966) au montant de 4 millions de L.L. prévu pour l'année 1965 pour achever le Projet de la Foire Internationale de Tripoli. Le total de ce qui sera dépensé pour cette Foire atteindra la somme de 7 millions de L.L. pour la période quinquennale 1965-1969.

2.9. TOURISME

Les projets touristiques pour les années 1965-1969 ont pour but d'encourager et d'activer le mouvement touristique, l'aménagement et l'équipement de zones touristiques (y compris expropriations), de projets pilotes, l'encouragement de l'initiative privée, la prise des mesures de protection nécessaires, l'expropriation des plages (Jbeil, Rmaïlé et Tyr) et ce, par l'intermédiaire d'un organisme unifié pour les affaires touristiques, dont les dépenses ordinaires s'élèveraient à 3 millions de L.L. par an (soit une augmentation de 2 millions de L.L. par an à prélever sur les crédits affectés aux dépenses ordinaires.)

Le détail des projets est actuellement en préparation, mais les entretiens avec le Conseil National du Tourisme ont montré que le coût des projets susmentionnés s'estimerait à 25 millions de L.L. pour la période quinquennale 1965-1969, à répartir comme suit: (en milliers de L.L.)

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
-Encouragement du tourisme et projets pilotes	-	1	2	3,5	3,5	10
-Equipement et aménagement des centres touristiques	-	3	4	4	4	15
	-	4	6	7,5	7,5	25

Ceci sans compter une avance du Trésor qui serait destinée à l'équipement des ensembles touristiques et remboursée par les recettes d'exploitation le montant de cette avance est estimé à 20 millions de L.L.

2.10. L'Education Nationale

A - Objectifs

Enseignement primaire:
- rattraper un retard de 35.000 élèves non scolarisés,
- faire face à une augmentation annuelle de 8.000 élèves.
- construire des écoles dans les centres où le nombre d'élèves dépasse 100.

Enseignement complémentaire et secondaire:
- augmenter les scolarisations actuelles de 8% par an,
- construire trois à quatre collèges secondaires.

Formation des maîtres:
- entraîner environ 4.600 maîtres
- former durant les cinq ans 1.800 professeurs à l'Ecole Normale.
- Amorcer la création d'une école Normale des filles.

Enseignement professionnel technique :
- compléter les programmes en cours du centre de formation des maîtres et des écoles normales
- créer 4 écoles d'apprentissage féminines ainsi qu'une école professionnelle et une école hôtelière féminines
- créer une école des arts et métiers à Tripoli
- créer deux écoles d'apprentissage (Chéhim et Halba)

Estimation des coûts

Le corps Enseignant

- Enseignement primaire

.../.

Pour assurer l'enseignement à tous les élèves en âge scolaire durant les 3 premières années et faire face à l'augmentation naturelle annuelle il est nécessaire de recruter 2.200 professeurs. Coût du professeur: 2.700 LL. par an.
Soit 20 millions de livres environ durant les cinq ans.

Cette augmentation du coût de fonctionnement peut être supportée par la majoration annuelle de 8% des dépenses de la première partie du budget.

- Enseignement complémentaire.

Les effectifs actuels s'élèvent à 20.000 élèves. L'augmentation annuelle est de l'ordre de 2.000 élèves (soit 10%). Il y a donc lieu de prévoir une augmentation de 100 professeurs par an (à raison de 1 professeur pour 20 élèves).

Coût du professeur 4.500 LL. par an. Soit environ 7 millions de L.L. devant être supportés par l'augmentation annuelle de 8% des dépenses de la première partie du budget.

Constructions.

Il est prévu la construction de 250 écoles primaires et complémentaires durant les cinq années, les coûts sont estimés à 18 millions de LL. (le terrain étant offert gratuitement par les municipalités) et la construction se faisant sur base d'un nombre suffisant d'élèves (au dessus de 100). Les crédits reportés de 1964 à 1965 pour les constructions scolaires de ce type sont évalués à 6 millions de L.L. Les crédits à affecter s'élèveraient donc à 12 millions de LL. à répartir comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,5	2	3	3	3.5	12

Le coût des équipements est estimé à 3 millions de L.L. pour le quinquennat.

Le programme prévoit en outre la construction de 5 écoles secondaires dont le coût de construction est estimé à 4 millions de LL. et les équipements à un million de LL. et ce après déduction des crédits reportés de 1964 à 1965.

Les Subventions

Il y a lieu d'assurer une subvention supplémentaire aux écoles privées gratuites de l'ordre de (pour 4.000 élèves): 4.000 x 50 = 3.000.000 LL. (devant être supportée par l'augmentation de 8% prévue pour la première partie du budget).

.../.

-Enseignement professionnel et technique

Les dépenses de fonctionnement ordinaires sont estimées à 800.000 LL. par an soit 12 millions de LL. en cinq ans. Il y a lieu également de prévoir 10 millions de LL. pour les constructionset équipements nouveaux, se répartissant comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
1,650	2,000	2,000	2,000	2,350	10,000

Formation des maîtres

Le programme vise:

1) à l'entraînement de 4500 maîtres en service au coût de 650 LL. par maître. Le coût total durant les cinq années est estimé à 3 millions de LL.

2) à la formation de 2000 maîtres de 1965 à 1969. ce qui entraînera l'augmentation des effectifs recrutée à l'école normale de 3000 unités, à raison de 3000 LL. par élève le coût des cinq années atteindrait 9 millions de LL.

(Ces coûts sont supportés par l'augmentation de 8% prévue pour la première partie du Budget)

Constructions.

Il s'agit de construction d'écoles normales régionales et de l'Ecole Normale pour les filles à Beyrouth.

Les premières réalisations ont commencé, il reste à les équiper et à parachever. Les coûts sont estimés à 1.5 millions de LL.

Sports

Les coûts de construction et d'équipements dans ce secteur sont évalués à 4,5 millions de L.L. après déduction des crédits non engagés et reportés.

.../.

Résumé des programmes de
de l'Education (Inveatissements)

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Primaire et complémentaire						
Bâtiments	0,500	2.000	3,000	3,000	3,500	12,000
Equipements	0,720	0,730	0,750	0,400	0,400	3,000
Secondaire						
Bâtiments	-	1,000	1,000	1,000	1,000	4,000
Equipements	0,200	0,400	0,400	0,500	0,500	2,000
Professionnel	1,650	2,000	2.000	2,000	2.350	10,000
Formation des maîtres	0,840	0,260	0,200	0,100	0,100	1,500
Sports et autres	1,400	1,000	0,800	0,700	0,600	4,500
	5,310	7,390	8,150	7,700.	8450	37,000

C - Antiquités

Le programme vise à la mise en valeur des ressources archéologiques par la poursuite des fouilles et des travaux de restauration. Le programme des 450 millions a prévu un crédit de 10 millions de LL. dont 2 millionsont à affecter en 1965 et deux millions en 1966. Les sommes prévues pour le quinquennat se montent à 16 millions de LL. se répartissant comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
3,470	3,000	3,000	3,000	3,530	16

Ceci en sus des crédits reportés et non engagés qui se montent à 3 millions de L.L.

D - Recherche Scientifique

Le Conseil National de la Recherche Scientifique a été créé par la loi de 14 Septembre 1962. La loi spécifie que ce Conseil bénéficie de 1% du Budget ordinaire. Le total à affecter pour les cinq années serait de 27 millions de LL. se répartissant comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
4,500	5,000	5,000	6,000	6,500	27,000

.../.

2.11. La Santé Publique

Les Projets de la Santé Publique pour les années 1965-1969 visent, à la formation du personnel en vue de combler les lacunes flagrantes dans ce domaine, à élever le niveau sanitaire dans les campagnes par la création de centres de santé et de dispensaires, et à améliorer le niveau des hôpitaux.

A - Formation du personnel

Le Projet a pour but de former 200 infirmières environ, 200 aides-infirmières, 50 sages-femmes, 40 agents sanitaires et enfin 30 contrôleurs sanitaires, et ce, par l'allocation de bourses d'études pour leur formation dans les institutions privées et par la création d'écoles d'infirmières à Baabda et à Tripoli avec des branches pour les aides-infirmières dans les Chefs-lieux des Mohafazats (ceci sans compter les fonctionnaires supplémentaires que l'on pourrait engager en cas de révision de l'échelle des traitements).

Les coûts du projet (y compris les bourses) ont été estimés à 3,5 millions LL. réparties comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
-	0,500	1,000	1,000	1,000	3,5

B - Les constructions et les équipements sanitaires

Le Projet a pour but la création des centres de santé et dispensaires dans les campagnes (une fois que la formation des cadres nécessaires a leur fonctionnement sera terminée) les projets de prévention sanitaire se feraient par l'intermédiaire de ces centres.

Le Projet a pour but également de terminer l'hôpital de Baabda et de créer un hôpital central à Beyrouth qui prendrait la place de l'hôpital actuel (la Quarantaine), qu'on envisage de supprimer, et qui comprendrait un Centre de lutte anticancéreuse; et un hôpital militaire.

Le coût des travaux et des équipements a été estimé, pour la période 1965-1969, à 36 millions de LL. qui se répartiraient comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
3	4	9	10	10	36

.../.

C - Amélioration des laboratoires;

Le coût du projet tendant à améliorer l'état du Laboratoire Central et à créer des laboratoires régionaux à Saïda, Tripoli et Zahlé, a été estimé pour la période quinquennale, à 4 millions de LL. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
0,250	1,400	0,950	1,150	0,250	4,000

D - Autres travaux sanitaires:

Les projets du Ministère de la Santé visent à lutter contre les maladies et à assainir le milieu (surtout dans la région du Akkar). Les coûts sont évalués à 500.000 de LL qui se répartiraient comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
150	100	100	100	50	500

Sommaire des programmes de santé
(en millions deLL.)

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
-Formation des cadres	-	0,500	1,000	1,000	1,000	3,500
-Equipements sanitaires	3,000	4,000	9,000	10,000	10,000	36,000
-Laboratoires	0,250	1,400	0,950	1,150	0,250	4,000
- Autres travaux sanitaires	0,150	0,100	0,100	0,100	0,050	0,500
Total	3,400	6,000	11,050	12,250	11,300	44,000

Ceci sans prendre en considération les crédits réportés de 1964 à 1965 et non engagés dont la valeur s'élève à 1 million de L.L.

.../.

2.12. PROJETS SOCIAUX

A - Projets de l'Office de Développement Social:

Les projets de l'O.D.S. visent à:

1- Développer les services sociaux:

- étendre l'assistance sociale, d'après les études menées avec les représentants de l'office, les coûts de l'assistance ont été évalués, pour la période quinquennale, à 57,4 millions de LL. qui se répartiraient comme suit (en milliers de LL.)

1965	1966	1967	1968	1969	Total
8.800	9,800	11,200	12 800	14,800	57.400

- participer à la création et à l'équipement des institutions sociales; le coût du projet a été estimé à 6 millions de LL. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
-	3 000	3 000	-	-	6.000

2- Augmenter les équipes de développement social et étendre leur champ d'action.
Les coûts des travaux pour la période quinquennale ont été estimés à 19.930 millions de LL. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
2,500	3,250	3.915	4 795	5.470	19.930

3- Encourager l'artisanat:
Les coûts du projet pour la période quinquennal ont été estimés à 1,400 millions de LL. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
-	350	350	350	350	1 400

Le total de l'ensemble des dépenses de l'O.D.S. pour la période quinquennale serait de 84.730.000 LL. dont 65 millions de LL. seront assurées par le Budget Général de l'Etat et distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
8	13	14	14	16	65

.../.

Le reste serait pris sur les réserves de l'Office d'une part, ou assuré par les subventions et aides de la Direction de la Loterie Nationale, d'autre part.

B - Les Habitations Populaires.

Le projet a pour but de:
1- construire des maisons a bon marché pour les habitants des bidonvilles et des taudis qu'on veut supprimer et dont le nombre à Beyrouth, Tripoli, Saïda et Tyr (y compris les maisons de Ouzaï) est évalué à 6.000 maisons, au coût de 30 millions de L.L. soit 5.000 L.L. par maison.

2- construire 3000 maisons pour les autres nécessiteux au coût de 15 millions de LL. soit 5.000 LL. par unité.

Il faut noter que l'on peut affecter les terrains expropriés par l'Etat à cet effet en vue de diminuer les charges à supporter par les nécessiteux qui en bénéficient d'une part, et de consacrer la part qui revient à l'Etat de la plus-value des terrains des taudis pour indemniser les occupants.

3- construire 6000 maisons pour les personnes à revenu modeste et limité au coût global de 60 millions, à raison de 10.000 LL. pour chaque maison.

Le total de ce qui serait dépensé pour ces 3 catégories d'habitations populaires s'élève à:

-Constructions pour remplacer les taudis:	30.000.000 L.L.
-Constructions pour les nécessiteux:	15.000.000 L.L.
-Constructions pour personnes à revenus modestes et limitées:	60.000.000 L.L.
TOTAL :	105.000.000 L.L.

L'Office de la Reconstruction pourrait se charger des catégories 1 et 2; 9.000 maisons x 5.000 LL.=45000000 et les sociétés mixtes ou autres institutions de la 3ème catégorie:

6000 maisons x 10.000 LL. = 60.000.000
En ce qui concerne cette 3ème catégorie, l'investissement se fera de la façon suivante:
25% = contribution de l'Etat
75% = contribution du secteur privé.

.../.

On peut aussi envisager l'aménagement des terrains nécessaires par l'état, qui les mettrait à la disposition d'institutions privées se chargeant de la construction, sous certaines conditions.

Le total des charges de l'Etat serait de 60.000.000 LL. pour la période quinquennale dont 40 millions de L.L. d'avances qui seront remboursées du montant des loyers ou des ventes des maisons construites et le reste ou 20 millions de LL. à distribuer comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
1	3	4	6	6	20

C - Projet de la Sécurité Sociale:

Ce Projet, promulgué par le décret N°13.955 du 26 Septembre 1963, entrera en vigueur le mois d'Avril 1965, il couvrira dans sa première phase les ouvriers et les employés des établissements non agricoles.

La participation de l'Etat (exception faite de ce qu'il paiera pour la participation de ses agents) s'élèverait pour la période quinquennale à 60 millions de LL. distribuées comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
8	13	13	13	13	60

D - Autres Projets concernant le Ministère du Travail et des Affaires Sociales:

1- Travaux du Centre de Formation Professionnelle.
Le programme vise à étendre les travaux du Centre de Formation Professionnelle en vue de former les ouvriers en service (pour une période de 4 mois) dans les principaux métiers.

Le coût de l'extension des travaux a été estimé à 150.000 LL. par an, soit 750000 LL. pour la période quinquennale.

2- Centre d'Orientation pour la Prévention des Accidents du Travail dont les coûts ont été estimés à 78.000 LL. par an, soit 390.000 LL. pour la période quinquennale.

.../.

3- Création de Bureaux d'Emploi dans les Chefs-lieux des cinq Mohafazats et envoi de cinq personnes pour se spécialiser à l'étranger, au coût de 5000 LL. par personne.

Le coût de ce projet sera à prélevér sur l'augmentation des 8% prévue pour la première partie du Budget.

Les bâtiments des Administrations Publiques

(Ce programme ne comprend pas les bâtiments scolaires, les centres de santé, les hôpitaux et autres bâtiments inclus dans les secteurs sus-mentionnés ou dans les dépenses ordinaires).

Le projet vise à l'amélioration des méthodes et de l'efficacité de l'administration par la création de locaux fonctionnels et à la diminution des charges de location, et enfin à l'amélioration de l'état des prisons.

A - Les bâtiments gouvernementaux et celui de l'Universite Libanaise.

Une avance du Trésor de 22 millions de L.L. a été prévue pour ce projet, de laquelle 13,8 millions de L.L. ont été virés au Conseil Exécutif des Grands Projets, dont 8 millions destinés à l'Universite Libanaise.

Après étude avec les représentants du Conseil Exécutif des Grands Projets, il est proposé que le programme des bâtiments gouvernementaux à Bir-Hassan et Chyah soit remanié de façon que les coûts de construction ne dépassent pas 25 millions L.L. et que les superficies nécessaires soient prises dans la région de Chyah au moyen des sociétés foncières citées à l'article 19 de loi de l'Urbanisme.

Il y aurait donc lieu de prévoir pour 1965-1969 une avance du Trésor d'une valeur de 26 millions de L.L. en sus des montants virés jusqu'à la fin de l'année 1964, et de prévoir 10 millions de LL. dans le budget pour les bâtiments de l'Universite Libanaise.

B - Les Prisons

- Pour la prison moderne de Roumieh, une somme de 3,5 millions de L.L. a été affectée pour l'année 1965.
- Il a été affecté pour les prisons modernes de Zahlé et Tripoli 1,200 million de L.L. pour l'année 1965 et 1,200 million de LL. pour l'année 1966 (Projets de l'Office de la Reconstruction).

.../.

C - Bâtiments des Téléphones et des Forces de Sécurité

-Des crédits pour ces réalisations sont prévus dans le programme de l'Office de la Reconstruction, ils atteignent la somme de 1,550 million de LL. pour les construction du téléphone, et de 6,480 millions de LL. pour celles des Forces de Sécurité, pour la période quinquennale 1965-1969.

D - Bâtiments divers dans les Mohafazats.

Des crédits sont prévus annuellement à cet effet dans la 2ème partie du budget du Ministère des Travaux Publics (Direction des Bâtiments), dont la valeur atteint 4,5 millions de LL. en 1965.

Il est proposé de prévoir pour la période quinquennale les sommes suivantes:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
4,500	4,500	4,500	4,570	5,000	23,070

Sommaire du Programme des Bâtiments
1965 - 1969

	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Université Libanaise:	5,000	5,000	-	-	-	10,000
Prison Moderne:	3,500	-	-	-	-	3,500
Prisons Modernes à Zahlé et Tripoli:	1,200	1,200	-	-	-	2,400
Bâtiments du Téléphone:	0,770	0,780	-	-	-	1,550
Bâtiments des Forces de Sécurité:	3,860	2,620	-	-	-	6,480
Autres bâtiments dans les Mohafazats:	4,500	4,500	4,500	4,570	5,000	23,070
TOTAL	18,830	14,100	4,500	4,570	5,000	47,000

Les crédits reportés et non engagés de l'année 1964 à 1965, concernant les bâtiments administratifs (non compris les écoles et autres) ont été estimés à 19 millions de L.L.

Le total de ce qui serait dépensé pour les bâtiments administratifs durant la période quinquennale, sera de 92 millions de L.L. (y compris les avances).

.../.

2.14. MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

La Mutuelle des fonctionnaires a été créée par la loi publiée par le décret N°14173 du 29.11.63 L'application de ses dispositions est actuellement à l'étude.

La loi a déterminé la contribution de l'Etat à la mutuelle. Elle se monte à 6% du total des traitements de base des fonctionnaires adhérents. Un montant de 6 millions de L.L. est prévu au budget de 1965.Cependant cette contribution serait modifiée après l'institution de la Sécurité Sociale. Il a été donc prévu , pour la période quinquennale, une provision de 15 millions de LL. qui se répartirait comme suit:

1965	1966	1967	1968	1969	Total
6	3	2	2	2	15

Ce chiffre est à réviser à la lumière de l'évolution de l'application des dispositions règlementant la mutuelle et la Sécurité Sociale.

PLAN 1965-1969
MONTANTS A AFFECTER AUX BUDGETS
(en millions de L.L.)

Secteur d'activité	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Eau Potable	17,200	16,200	7,200	6,200	6,200	53,000
Cadastre	2,100	2,100	2,400	2,100	1,300	10,000
Electricité						
-Transports	5,000	3,000	3,000	2,000	-	13,000
-Distribution	5,200	4,800	4,000	3,000	3,000	20,000
-Concessions	3,500	3,000	-	-	0,500	7,000
	13,700	10,800	7,000	5,000	3,500	40,000
Urbanisme						
-Etudes	0,800	0,600	0,200	-	-	1,600
-Equipement des centres	2,400	5,000	-	-	-	7,400
-Egoûts	4,600	3,200	-	-	-	7,800
-Imprévu	0,600	0,600	-	-	-	1,200
	8,400	9,400	0,200	-	-	18,000
Aménagement des fleuves	-	4,000	4,000	6,000	6,000	20,000
Communications						
Routes						
-Autostrades	3,000	2,000	10,000	12,000	12,000	39,000
-Routes nationales	4,700	3,500	3,300	3,500	3,000	18,000
-Routes principales et secondaires	9,000	6,000	5,000	6,000	6,000	32,000
-Routes des villages dépourvus	12,500	5,000	3,000	3,000	2,500	25,000
	29,200	16,500	21,300	24,500	23,500	115,000
Chemins de fer et Port						

A V A N C E S

PLAN 1965-1969

MONTANTS A EFFECTER AUX BUDGETS

MONTANTS A AFFECTER AUX BUDGETS

(en millions de L.L.)

Secteur d'activité	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Aéroport de Beyrouth	1955	3,000	3,000	3,000	3,000	12,000
-Aviation civile	1,200	1,200	1,200	1,200	1,200	5,000
Aérop	1,200	4,200	4,200	4,200	4,200	17,000
Agriculture						
-Enseignement agricole	0,250	0,800	0,860	0,930	0,960	3,800
-Stations d'expérimentation de démonstration et de distribution de plants d'arbres fruitiers en culture sèche	0,700	0,260	0,280	0,310	0,350	1,900
-Equipement animal	0,700	0,900	0,800	0,860	0,940	4,200
-Valorisation des terres	0,900	0,600	0,200	0,100		1,300
-Reboisement	0,370	0,450	0,550	0,600	0,700	2,250
-Plan vert	1,500	1,500	2,000	2,250	2,250	9,500
-Arboriculture des routes publiques	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	1,250
-Lutte contre les maladies et insectes	0,800	0,140	0,100	0,100	6,100	0,600
-Etudes économiques et statistiques	0,160	0,140	0,100	0,100	0,100	0,600
-Office de la Soie	2,600	3,100	3,100	3,400	3,600	16,000
-Office fruitier	0,260	0,260	0,260	0,260	0,260	1,300
-Dépenses diverses et imprévues	0,180	0,160	0,160	0,160	0,140	0,800
TOTAL	9,470	9,820	10,140	10,620	10,950	51,000
Pêche	0,120	0,800	1,000	1,200	1,880	5,000
Irrigation	11,780	8,220	15,000	25,000	25,000	85,000

PLAN 1965-1969
MONTANTSA AFFECTER AUX BUDGETS
(en millions de L.L.)

Secteur d'activité	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Industrie						
-Etudes	-	0,600	0,500	0,500	0,500	2,100
-Centres de formation profes.	-	0,350	0,350	0,350	0,350	1,400
-Prospection minière	-	0,200	0,500	0,400	0,400	1,500
-Primes à l'exportation	-	1,000	1,000	1,500	1,500	5,000
-Foire de Tripoli	4,000	3,000	-	-	-	7,000
	4,000	5,150	2,350	2,750	2,750	17,000
Tourisme						
-Encouragement du Tourisme et projets-types	-	1,000	2,000	3,500	3,500	10,000
-Expropriations et Equipements des Centres touristiques	-	3,000	4,000	4,000	4,000	15,000
	-	4,000	6,000	7,500	7,500	25,000
Enseignement						
-Primaire et complémentaire						
Constructions	0,500	2,000	3,000	3,000	3,500	12,000
Equipement	0,720	0,730	0,750	0,400	0,400	3,000
-Secondaire						
Constructions	-	1,000	1,000	1,000	1,000	4,000
Equipement	0,200	0,400	0,400	0,500	0,500	2,000
-Technique et Professionnel	1,650	2,000	2,000	2,000	2,350	10,000
-Formation des maîtres	0,840	0,260	0,200	0,100	0,100	1,500
-Sports et autres	1,400	1,000	0,800	0,700	0,600	4,500
	5,310	7,390	8,150	7,700	8,450	37,000
Antiquités	3,470	3,000	3,000	3,000	3,530	16,000
Recherches scientifiques	4,500	5,000	5,000	6,000	6,500	27,000

PLAN 1965-1969
MONTANTS A AFFECTER AUX BUDGETS
(en millions de L.L.)

Secteur d'activité	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Santé Publique						
-Formation du personnel	-	0,500	1,000	1,000	1,000	3,500
-Equipement Sanitaire	3,000	4,000	9,000	10,000	10,000	36,000
-Laboratoires	0,250	1,400	0,950	1,150	0,250	4,000
-Travaux sanitaires	0,150	0,100	0,100	0,100	0,050	0,500
	3,400	6,000	11,050	12,250	11,300	44,000
Affaires Sociales						
-Développement social	8,000	13,000	14,000	14,000	16,000	65,000
-Habitations Populaires	1,000	3,000	4,000	6,000	6,000	20,000
-Sécurité Sociale	8,000	13,000	13,000	3,000	13,000	60,000
-Projets de Travail	0,100	0,200	0,300	0,200	0,300	1,000
	17,100	29,200	31,300	37,200	35,300	146,000
Administrations Centrales						
-Université Libanaise	5,000	5,000	-	-	-	10,000
-Prison moderne	3,500	-	-	-	-	3,500
-Prison à Zahlé et Tripoli	1,200	1,200	-	-	-	2,400
-Constructions du Téléphone	0,770	0,780	-	-	-	1,550
-Constructions des Forces de sécurité	3,860	1,620	-	-	-	6,480
-Constructions diverses	4,500	4,500	4,500	4,570	5,000	23,070
	18,830	14,100	4,500	4,570	5,000	47,000
Mutuelle des fonctionnaires	6,000	3,000	2,000	2,000	2,000	15,000
TOTAL GENERAL	155,780	158,880	143,690	164,790	154,860	788,000

- I - COUTS GLOBAUX DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT, PAR SECTEURS POUR 1965-1969
(en millions de livres libanaises)

Secteur d'activité	Crédits à affecter au budget du développement	Estimation des crédits reportés et non engagés	Avances et crédits à prévoir	Total
u potable	53	12	-	65
dastre	10	2	-	12
ectricité	40	2	-	42
banisme	18	4	-	22
énagement des fleuves	20	-	-	20
utes	115	40	-	155
roports	17	-	-	17
rt de Beyrouth	-	-	16	16
emins de fer	-	-	12	12
riculture	51	1	20	72
che	5	-	5	10
rigation	85	15	23	123
dustrie	17	-	10	27
urisme	25	-	20	45
seignement	37	12	-	49
tiquités	16	3	-	19
cherches Scientifiques	27	-	-	27
nté Publique	44	1	-	45
veloppement Social	65	-	-	65
bitations populaires	20	-	40	60
curité Sociale	60	-	-	60
ogrammes de Travail	1	-	-	1
nstructions Gouvernementales t Universeité Libanaise	47	19	26	92
tuelle des Fonctionnaires	15	-	-	15
tres Avances	-	-	9	9
TOTAL	788	111	181	1080

3 - Les dépenses ordinaires

Elles comprennent les dépenses de la première partie du budget et les dépenses ordinaires de la deuxième partie.

3.1. Dépenses de la première partie du budget.

Le Conseil du Plan a estimé que ces dépenses ne devraient pas augmenter à un rythme supérieur à 8% annuellement, car un grand pas a été franchi ces dernières années pour le pourvoi des postes vacants et qu'il s'agit par ailleurs d'améliorer l'efficacité de l'Administration.

Sur ces bases, les dépenses effectives pour cette partie du budget durant le quinquennat, ont été estimées comme suit en millions de L.L. (et en tenant compte que les dépenses effectives se monteraient à 90% des prévisions budgétaires):

1965	1966	1967	1968	1969	Total
290	313	338	365	394	1700
plus les dépenses entrainées par l'augmentation des traitements (coût de la vie)					100
					1800

3.2. Les dépenses ordinaires de la deuxième partie

Le Conseil du Plan a estimé ces dépenses en tenant compte de leur opportunité, des dépenses effectives des années précédentes, et des augmentations dues aux projets de développement.

Les dépenses effectives pour les cinq prochaines années se monteraient , si l'on ne tient pas compte des crédits reportés et non engagés, à:

Ministère des Travaux Publics	100	millions	de	LL.
Ministère de l'Agriculture	5	"	"	"
Industrie	2	"	"	"
Tourisme	10	"	"	"
Education Nationale	2	"	"	"
Ministère de la Santé	8	"	"	"
Défense Nationale	155	"	"	"
Autres administrations	25	"	"	"
	307			

Si l'on y ajoute les crédits reportés et non engagés (23 millions de LL.) le total atteindrait 330 millions de L.L. pour les cinq années.

.../.

Il est à noter que ce chiffre correspond pour les cinq ans, à une évolution annuelle de 8% à partir de 1965 où les dépenses sont estimées à 56 millions de LL.

4. Total des dépenses 1965-1969 (en millions de LL.)

Projets de développement (y compris avances)	1080
Dépenses de la première partie	1800
Dépenses ordinaires de la 2ème partie	330
Crédits engagés et reportés de 1964	133
TOTAL	3343

III - Les Recettes

Le Conseil du Plan a estimé comme suit les recettes du budget général pour les années 1965-1969, en se basant surl'évolution des recettes effectives de 1954 à 1965 (augmentation de 10,8% en moyenne par an):

1965	1966	1967	1968	1969	Total
490	540	600	670	740	3040

plus recettes de l'office de reconstruction	130
fonds de réserve fin 1964	189
	3359

La différence entre les recettes et les dépenses 3359 - 3343 = 16 millions de L.L. peut être affectée aux dépenses imprévues ou non chiffrées.